



AUTORISATION DE VOIRIE

- pour ouverture de tranchées sur la voie publique
- pour entrepôt d'une benne à matériaux sur trottoir
- pour mise en place d'un échafaudage

RM/AB/RG

Vu la pétition de : **Société Aixoise de Construction**

1100 Route de Marseille

13080 AIX EN PROVENCE

06 88 70 24 97

societeaixoisedeconstruction@gmail.com

mariegalliano@hotmail.fr

En date du 08/08/2022, tendant à autoriser des travaux de rénovation de façade et toiture de garage, propriété de Mme GALLIANO Marie Claude, **124 Cours du Ferrage, 13320 Bouc-Bel-Air,**

DETAIL DES TRAVAUX

- TRAVAUX DE RENOVATION DE FACADE ET TOITURE DE GARAGE (DP 0130152200096)

LIEUX

- 124 COURS DU FERRAGE, 13320 BOUC BEL AIR

Début de l'intervention : A partir du mardi 20 septembre 2022

Durée probable : 3 mois

Cette autorisation n'est accordée qu'à titre de simple tolérance et sous réserve du droit des tiers, le pétitionnaire déclarant se conformer à tous les règlements de voirie en vigueur, ainsi qu'à la pose des panneaux nécessaires à la sécurité routière et des piétons.

La responsabilité du pétitionnaire sera substituée à celle de l'administration si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de la présente autorisation.

Dans le cas où les revêtements du trottoir et de la chaussée subiraient des dégâts, la remise en état de ces ouvrages sera exécutée par le pétitionnaire, à ses frais et suivant les indications du Service Technique de la Commune.

Cette autorisation devra être présentée à toutes réquisitions des agents des Services Publics.

Fait à Bouc Bel Air, le 8 août 2022



Richard MALLIÉ,
Maire